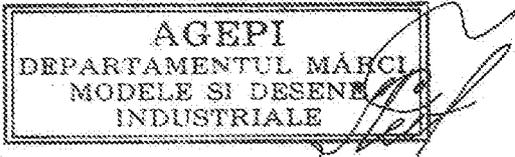


ARRANGEMENT ET PROTOCOLE DE MADRID

DÉCISION FINALE CONCERNANT LA SITUATION DE LA MARQUE

– DÉCLARATION D'OCTROI DE LA PROTECTION –

Règle 18ter.1)

<p>I. Office qui envoie la déclaration : Agence d'Etat pour la Propriété Intellectuelle (AGEPI), rue Andrei Doga, no. 24 / 1, MD-2024, Chişinău, République de Moldova</p>	<p>Téléphone : +(37322) 400 - 541 fax.: +(37322) 440 - 119</p>
<p>II. Numéro de l'enregistrement international : 1209550</p>	
<p>III. Nom du titulaire (ou autre indication permettant de confirmer l'identité de l'enregistrement international) : Gorokhovskaya Tatyana Germanovna,RU Krasnyi prospekt, d. 49, kv. 58 RU-630091 Novosibirsk</p>	
<p>IV. Reproduction de la marque: ENIGMA NATURE</p>	
<p>V. La protection est accordée à la marque qui fait l'objet de cet enregistrement international pour tous les produits et/ou tous les services demandés.</p>	
<p>VI. Signature ou sceau officiel de l'Office qui envoie la déclaration :</p> 	
<p>VII. Date : 20.05.2015</p>	